



AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES SPECTATEURS, LE THÉÂTRE APPLIQUE LES MESURES PRÉVENTIVES DÉCIDÉES PAR LE GOUVERNEMENT POUR LES LIEUX PUBLICS.

LE THÉÂTRE EST OUVERT DANS LES CONDITIONS HABITUELLES.
IL EST INTERDIT DE VENIR AU THÉÂTRE AVEC DES VALISES ET EFFETS.

LE THÉÂTRE REMERCIE PAR AVANCE SES SPECTATEURS DE FAIRE PREUVE DE COMPRÉHENSION



en savoir plus sur le site de
ministère de la Culture et de la
Communication

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actions-de-renforcement-et-de-surveillance-des-lieux-culturels>